

INDICE CSI DES DROITS DANS LE MONDE 2019

Violations des droits des travailleurs



Quatre-vingt-cinq pour cent des pays ont enfreint le droit de grève.



Quatre-vingts pour cent des pays ont bafoué le droit de négociation collective.



Le nombre de pays qui excluent les travailleurs/euses du droit d'établir un syndicat et d'y adhérer a augmenté, passant de 92 en 2018 à 107 en 2019.



Le nombre de pays où les travailleurs/euses ont été arrêtés et détenus est passé de 59 en 2018 à 64 en 2019.



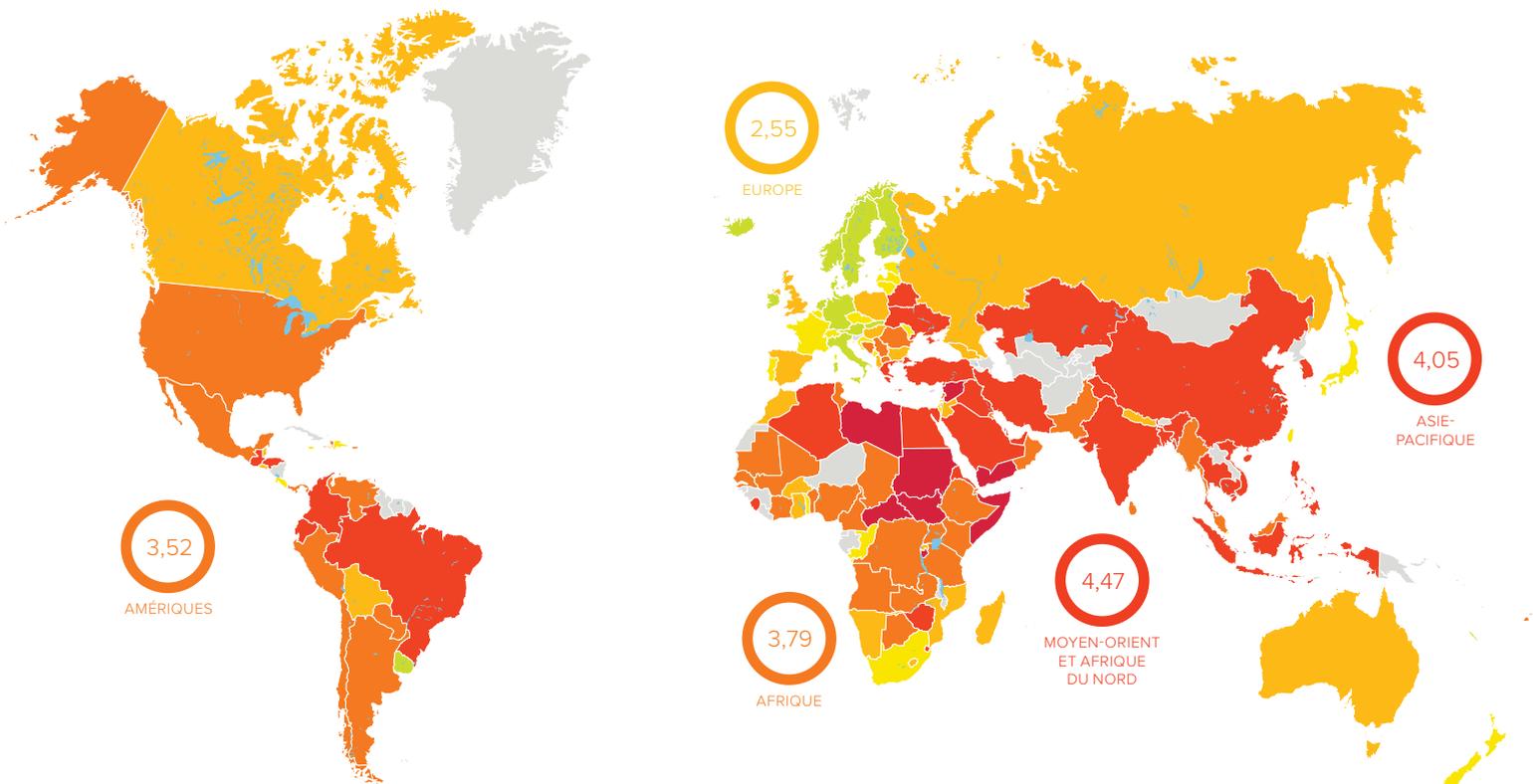
Soixante-douze pour cent des pays ont limité l'accès des travailleurs/euses à la justice.



Les autorités ont entravé l'enregistrement de syndicats dans 59 % des pays.

L'Indice CSI des droits dans le monde 2019 décrit les pires pays du monde pour les travailleurs et les travailleuses en classant 145 pays sur une échelle allant de 1 à 5+ en fonction du niveau de respect des droits des travailleurs, où 1 est la meilleure catégorie et 5+ est le pire classement.

Les violations sont enregistrées chaque année d'avril à mars. Chaque pays est analysé à la lumière d'une liste de 97 indicateurs découlant des Conventions et de la jurisprudence de l'OIT, représentant chacun une infraction des droits des travailleurs en droit et dans la pratique.



- 5+** Les droits ne sont pas garantis du fait de l'absence de l'État de droit
- 5** Les droits ne sont pas garantis
- 4** Violations systématiques des droits
- 3** Violations régulières des droits
- 2** Violations réitérées des droits
- 1** Violations sporadiques des droits
- Aucune donnée disponible